

## ASSOCIATION DES SAINTES FOY DE FRANCE

COMPTE RENDU DE REUNION DE BUREAU du 10 octobre 2020 à Sainte FOY en Brionnais 71

Etaient présent : Séverine BULTEAU, Annick TALLER, Michel GUILLARME, Daniel RUFFAT, Philippes VERNAY, Paul CUSIN-ROLLET, Brigitte BARATHON, Didier LANDRY

Membres excusés : Joel CRETON, Michel MAUMONT, Monique ALLIX COURBOY, Max GENESTE, Jacques DUCOS, Jean Louis AUGAGNEUR, Daniel CAUBET, Christian VILLEMAIN

Ont assisté à la réunion : Guy MAMESSIER Maire de la commune, Christian VERNAY membre du C A , Damien TALLER

La réunion a débuté par un rassemblement et une minute de recueillement devant la tombe de notre regretté Président d'Honneur Michel PETILLOT

Début de réunion à 10 heures 30, Salle du conseil Municipale mis à notre disposition par M. le MAIRE

Excuses des personnes qui n'ont pu se déplacer et principalement à Joel CRETON notre secrétaire à qui nous souhaitons un prompt et solide rétablissement

Nomination d'un secrétaire de séance, Brigitte BARATHON accepte ce poste et sera chargé d'élaborer le compte rendu de réunion

Approbation des décisions prises en cours d'année, sans réunion, simplement après quelques concertations : A savoir

Annulation de la réunion de bureau du printemps 2020

Report des FIDESIADES 2020 qui devaient se dérouler à Ste FOY de Peyrolières, jusqu' en août 2021 (si la situation sanitaire nous le permet) Un gros travail de préparation avait déjà été effectué, le programme établi, la restauration organisée, nous espérons que ces préparatifs pourront se reporter sur 2021. Merci à nos amis de Peyrolières pour tout ce travail et le travail supplémentaire dû à ce report

Report de l'AG 2020 jusqu'aux prochaines FIDESIADES. Maintient du conseil d'administration en place et des personnes de l'exécutif jusqu'à la prochaine A G

Décisions approuvées à l'unanimité

Notre trésorier Philippes VERNAY donne un compte rendu des finances qui fait ressortir un petit déficit de (environ 300 €) sur 2019 Les raisons en sont analysées, quitus est donné au trésorier

Suite au manque d'activités sur l'année 2020, le Président demande d'approuver la décision qu'il a déjà prise et communiqué aux Maires leur de ses correspondances, d'annuler les cotisations 2020, l'appel à cotisation ce fera qu'en début 2021. Pour les membres ou les communes qui ont déjà payé leur cotisation 2020, un avoir sera établi et les sommes encaissées seront comptabilisées sur 2021, aucun appel à cotisation ne leur sera fait avant début 2022

Décision approuvée à l'unanimité

Discutions sur les activités de l'association sur cette année 2020, activités réduites pour les raisons que nous connaissons, mais même en temps normal ces échanges ne sont pas suffisants, Le Président propose d'augmenter les aides financières, la discussion s'engage, aucune décision n'est prise

Le Président rend compte des échanges qu'il a eu avec les Maires de chaque commune suite aux élections municipales, nouveaux Maires, élus pour la première fois, ou Maires réélus. Aussi avec le Maire de CONQUES en ROUERGUE et le Maire délégué de la commune de CONQUES

Le Président est chargé de reprendre contact avec Ste FOY- St SULPICE pour les convaincre de reprendre l'organisation des FIDESIADES lorsque leur tour reviendra

Il fait part de sa visite à Ste FOY d'OLONNE où il a été très bien reçu par monsieur le nouveau MAIRE accompagné par deux de ses adjoints, il les remercie de cet accueil

Le président informe le bureau qu'il y a lieu de prévoir une Assemblée Générale Extraordinaire afin de procéder à une mise à jour des statuts de l'association, certains points doivent être précisés :

Le Maire de CONQUES est Membre d'honneur de notre association, rien n'est précisé sur les statuts ?

Le siège est en Mairie de Ste FOY les Lyon, très difficile pour faire suivre les courriers ? Il est proposé de mettre le siège dans la commune du Président qui changera toutes les fois qu'il y aura changement de Président, ce devrait être plus facile

Une discussion s'engage : Est-ce que cette AG extraordinaire doit être menée par les élus sortants ou laissons-nous cette charge aux futurs élus. Après débat il est décidé que cette AG doit se tenir avant les élections, les modifications à apporter sont connues par les membres en place alors qu'il faudra du temps aux nouveaux élus pour s'approprier ces modifications utiles

Le TELEGRAPHE : Il est demandé à tout le monde de faire parvenir leurs articles qui doivent paraître sur le journal de fin d'année au plus tard le 25 novembre afin que ce journal puisse être distribué fin d'année, CET APPEL EST TRES IMPORTANT

L'ordre du jour étant épuisé, après remerciement à M. le MAIRE pour le prêt de sa salle de conseil dans laquelle nous avons tenu cette réunion, la parole lui est donnée afin qu'il nous dise ce qu'il pense de l'association, de notre réunion et qu'il en tire les conclusions. En quelques mots Monsieur le Maire fait part de sa satisfaction de voir vivre cette association et remercie les bénévoles pour le travail accompli

Fin de réunion à 12 heures 45. La majorité des présents ainsi que leurs accompagnateurs se dirigent au restaurant à St CHRISTOPHE afin de se retrouver et d'échanger de façon conviviale après ce travail

Pour le Président : La secrétaire de séance, Brigitte BATHON